



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : www.sitecommunistes.org

Hebdo : Communistes.hebdo@wanadoo.fr

E'mail : communistes2@wanadoo.fr

18 septembre 2015

Code du Travail : les travaux pratiques déjà en chantier

Hollande et le PS, sous les applaudissements de la droite, lancent une nouvelle offensive contre tous les droits fondamentaux des travailleurs. Ils agissent en défenseurs absolus du capital et des entreprises contre les salariés.

Le patron du Medef, Pierre Gattaz souligne: « *Le gouvernement qui règlera ce problème entrera dans l'histoire* ».

Comme à son habitude, la CFDT a déjà fait savoir qu'elle était d'accord pour réformer le Code du Travail.

C'est une attaque sans précédent de tous les acquis sociaux. La destruction de la réglementation de la durée et des conditions du travail, ainsi que d'autres dispositifs sécurisant le travail, visent à ramener le monde du travail avant 1910 (*date de la création du Code du travail.*)

Robert Badinter et Antoine Lyon-Caen avaient annoncé la couleur en juin en dénonçant le code actuel comme étant trop lourd, trop complexe et donc inefficace.

Le but de cette réforme c'est d'augmenter l'exploitation et de baisser les salaires indéfiniment, de détruire les conditions de travail et la protection sociale des salariés afin d'imposer une régression sociale en permettant aux employeurs d'imposer leurs lois autoritairement aux salariés, dans le style

du *Kurzarbeit* (« travail court ») imposé aux travailleurs allemands, soulignons que dans la commission chargée d'élaborer des propositions on trouve Andreas Botsch, **Conseiller spécial du Président, Deutscher Gewerkschaftsbund (DGB) – Confédération allemande des syndicats.**

Le rapport suggère de réduire la place de la loi dans notre édifice juridique social. Parmi les propositions :

« L'accord et l'intérêt collectif qu'il incarne priment sur l'intérêt individuel concrétisé par le contrat de travail », écrit Jean-Denis Combrexelle. Dans le cas où un salarié refuserait les conséquences de l'accord sur son contrat de travail: **« les partenaires sociaux auraient la possibilité d'exclure l'octroi d'indemnités aux salariés susceptibles d'être congédiés ».**

Les travaux pratiques sont déjà en chantier comme on vient de le voir avec l'usine SMART d'Hambach (les 39 heures payées 35) et ce qui se passe chez Amazon à l'occasion des élections professionnelles ou à PSA Sochaux...

* **La direction de Smart France** a consulté ses salariés sur le pacte pour l'emploi 2020, si au final, 56,1 % du personnel a émis un avis favorable, les ouvriers de production ont voté à 61 % contre le projet.

Soulignant le vote des ouvriers, Bernadette Hilpert (CGT) et Didier Getrey (CFDT) ont relevé « Aucun élément économique ne justifie la mise en œuvre d'un tel projet. L'entreprise gagne de l'argent, rien ne justifie que les salariés augmentent leur temps de travail en ne gagnant pas plus d'argent. ». « Ce seront ceux auxquels les plus gros sacrifices seront demandés tant en terme d'heures que de salaires ...

C'est inacceptable alors que tous les voyants sont au vert. ».

CGT et CFDT de Smart ont annoncé la couleur : leurs deux organisations ne signeront pas l'accord.

Annette Winkler, présidente et Joachim Betker, directeur annoncent que le dialogue se poursuit. « ...Nous sommes une seule équipe soudée qui veut concrétiser le pacte 2020 pour nous mettre en position de force pour de nouveaux projets. » Eh oui ! Une équipe «soudée» pour verser les dividendes aux actionnaires et les intérêts aux banques et la sueur pour les salariés !

* **la direction de PSA** demande aux ouvriers de production de travailler 10 minutes de plus tous les jours, pendant la pause casse-croûte.

Ce dispositif de Garantie Journalière de Production a été validé par les signataires de l'accord de compétitivité d'octobre 2013 : FO, CFTC, CFE-CGC et SIA.

Dans l'accord compétitivité on trouve également :

- le gel des salaires en 2015

- le fractionnement imposé des congés d'été, en 2015 seulement 3 semaines consécutives et la direction évoque quinze jours de congés pour l'été prochain...

La CGT appelle l'ensemble des salariés de fabrication à se faire entendre contre le rabotage de la pause casse-croûte.

Pas d'autre voie que la lutte !